



Comité Départemental de Natation du Morbihan

TELEPHONE: 07.80.58.04.86

E-MAIL: comite.natation56gmail.com

Règlement compétition - Eau Libre

INZINZAC LOCHRIST

Samedi 13 Juillet 2019

Ecluse de Lochrist – Ecluse de Quelennec

La natation en eau libre, discipline olympique depuis les Jeux de Pékin en 2008, a pour but la valorisation, la découverte et la pratique de la natation sportive et de loisirs en milieu naturel pour les licenciés FFN et le grand public non- licencié.

Nécessitant des qualités d'endurance, la discipline requiert également un sens tactique. La gestion de la course est capitale.

Le Comité Départemental de Natation du Morbihan organise le Samedi 13 juillet 2019 à compter de 10h00 à la base nautique de Lochrist – Ecluse de Quelennec, quatre courses de Natation en Eau Libre, un 500, un 800 m, un 1500 et enfin un 3000 mètres, comptant pour la Coupe de Bretagne Eau Libre 2018/2019.

1- DETAILS DES EPREUVES

quatre courses :

- Défi du p'tit phénix - 500 m - Départ 10h30 - Pass'Compétition - Droit d'engagement : 8 € (hors frais de licence)
Bonnet bleu – homme / bonnet orange - Femme
- Défi des écluses - 1500 m - Départ 11h30 - Epreuve coupe de Bretagne « Eau libre » toutes catégories et **Coupe de Bretagne JEUNES** - Droit d'engagement : 14 € (hors frais de licence)
Bonnet rouge – homme / bonnet vert - Femme
- Défi des forges - 800 m - Départ 14h30 - Epreuve toutes catégories - Droit d'engagement : 14 € (hors frais de licence)
Bonnet orange – homme / bonnet bleu - femme
- Trophée du Morbihan - 3000 m - Départ 16h00 - **Epreuve Coupe de Bretagne** « Eau libre » toutes catégories - Droit d'engagement : 14 € (hors frais de licence)
Bonnet vert – homme / bonnet rouge - femme

Les inscriptions sont ouvertes pour tous nageurs nés au plus tard en 2008. Toutes les courses sont ouvertes « tout public », il est toutefois convenu que :

- Le 500 m Pass'Compétition est ouvert aux jeunes nageurs nés au plus tard en 2010 et au grand public.
- Le 800 m, 1500 m et 3000 m s'adressent aux nageurs nés au plus tard en 2008.

Les catégories sont :

- AVENIRS : filles et garçons de 9 à 10 ans (nés en 2009 et 2010). Sur le 500 mètres uniquement
- JEUNES : filles et garçons de 11 à 13 ans (nés en 2006, 2007, 2008)
- JUNIORS
 - JUNIOR 1 : filles et garçons de 14 à 15 ans (nés en 2004, 2005)
 - JUNIORS 2 : filles et garçons de 16 à 17 ans (nés en 2002, 2003)
 - JUNIORS 3 : filles et garçons de 18 à 19 ans (nés en 2000, 2001)
- SENIORS : 20 ans et plus (nés avant 1999 et après 1995)
- MASTER (1995 et avant)

Le délai de fin de course est porté à **30 minutes** après l'arrivée du premier concurrent et de la première concurrente.

Les nageurs qui n'auront pas terminé leur parcours seront ramenés à terre et ne seront pas classés.

2 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant par internet sur le site de la FFN Eau Libre (<https://www.ffneaulibre.fr>) pour les licenciés et non licenciés (paiement en ligne).

- Si vous êtes licencié FFN vous devrez saisir votre nom, prénom, date de naissance et IUF (Identifiant Unique Fédéral), tous les autres champs seront remplis automatiquement (club, sexe, coordonnées...)

Pour connaître votre IUF, merci de vous rapprocher de votre club. L'IUF comprend de 5 à 7 chiffres, il ne comprend pas le numéro à 9 chiffres de votre club.

- Si vous n'êtes pas licencié FFN, vous devrez saisir toutes les informations demandées lors de la création de votre compte.

S'il s'agit d'une première inscription à une épreuve d'eau libre, une licence eau libre promo, au montant de 10€, avec création d'un Identifiant Unique Fédéral (IUF), vous sera attribuée. Vous devrez en même temps confirmer reconnaître prendre la licence eau libre promo et être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition à présenter le jour de l'épreuve.

S'il s'agit d'une deuxième inscription, voire plus, vous vous engagerez en tant que licencié FFN et paierez alors le tarif correspondant aux licenciés FFN.

Seules les inscriptions complètes à la clôture seront prises en compte.

La clôture des inscriptions en ligne prendra effet **jeudi 11 Juillet à 22 h 00**.

En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l'organisateur.

Des inscriptions sur place resteront possible le jour des épreuves, au minimum 1h00 avant chaque course et avec 2 Euros de majoration sur les prix indiqués d'inscription à chaque épreuve ci-dessus.

Dans ce cas :

Les licenciés FFN (s'inscrivant sur place) devront présenter leurs licences à jour de l'année avant de participer aux courses.

Les licenciés FFTri devront présenter leurs licences à jour de l'année avant de participer aux courses et devront également s'acquitter d'une licence Eau Libre promo de 10 €

Les non-licenciés devront présenter à l'organisateur un certificat médical de moins d'un an attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la natation et devront également s'acquitter d'une licence Eau Libre promo de 10 €

Avant, durant et après la compétition un poste de secours adapté sera présent pour assister les concurrents. En outre, en s'inscrivant, chaque nageur reconnaît explicitement :

- Avoir pris connaissance du « REGLEMENT » auquel il s'engage à se conformer,
- Être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit,
- Qu'il sera sous sa seule responsabilité de décider (en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve) s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques et de mer qu'il se sent capable d'affronter.

Que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, il décharge les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour enfin faire son affaire personnelle de toutes assurances et de tout recours éventuels contre tous participants ou tous tiers responsables

3 - EQUIPEMENT DES NAGEURS

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C
 - Entre 14°C et 17,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) et bonnets sont obligatoires.
 - A 18°C et 19,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) sont optionnelles.
 - A 20°C et plus : Lorsque la température de l'eau est supérieure ou égale à 20°C, les combinaisons thermiques (Néoprène ou polyuréthane) sont interdites.

- Pour mémoire les combinaisons iso thermiques de natation protègent le nageur du froid mais lui assure également une réserve de flottabilité en cas de défaillance.
- Chaque nageur devra porter le bonnet numéroté fourni par l'organisation.
- La remise des bonnets, le marquage et la confirmation des inscriptions se feront sur place samedi 13 Juillet, 1h avant chaque course
- Chaque nageur aura également l'obligation de s'équiper d'une paire de lunettes de natation d'excellente qualité et en bon état.
- Seront interdits : tout ce qui n'est pas explicitement permis, à savoir en particulier toute aide artificielle à la nage ou à la flottabilité, notamment les masques de plongée englobant le nez, les tubas, les palmes, les plaquettes, les pulls boy, les gants, les chaussons, les gilets etc...

4 - ANNULATION

En cas de force majeure (hygiène ou sécurité) le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents aux instances organisatrices.

En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique.

SOLUTIONS DE REPLI OU ANNULATION DE L'UNE OU L'AUTRE DES EPREUVES

En cas de décision d'annuler l'épreuve prise 7 jours avant le départ en cas de force majeure ou pour nombre insuffisant d'inscrits : les droits d'inscription seront remboursés intégralement. La décision d'annuler l'un ou l'autre des épreuves ou de modifier les parcours en fonction des conditions météorologiques, peut-être prise à tout moment par les organisateurs.

En cas d'annulation de l'une ou l'autre des épreuves prise dans les 7 jours précédents l'épreuve concernée, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation : l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur. De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.

5 - SPORTIVITE ET RESPECT

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course).

Chacun doit faire preuve de sportivité. Les nageurs ne doivent pas se gêner, toute obstruction ou brutalité constatée au départ ou pendant l'épreuve entraînera la disqualification immédiate du nageur.

Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles, organisateurs et arbitres). Tout manquement constaté par l'un ou l'autre des organisateurs sera immédiatement sanctionné par une disqualification et une interdiction de participer à toute prochaine épreuve

6 - DROIT A L'IMAGE

Par son inscription chaque participant renonce à son droit à l'image durant les épreuves et autorise l'organisateur à une utilisation de son image à des fins de communication et / ou de promotion de la manifestation.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à

recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leurs : nom, prénom et adresse.

7 - RECOMPENSES

Chaque nageur montant sur les podiums ci-dessous se verra attribuer une récompense. Pour l'épreuve du 500 m, les 3 premiers nageurs des catégories suivantes seront récompensés

- 2 Podiums "Meilleurs Avenirs" :
 - Catégorie Avenirs (2009-2010) Filles
 - Catégorie Avenirs (2009-2010) Garçon

Pour l'épreuve du 800 m, les 3 premiers nageurs des catégories suivantes seront récompensés :

- 2 Podiums "Temps scratch" :
 - Toutes catégories Filles
 - Toutes catégories Garçons
- 2 Podiums "Meilleurs Jeunes" :
 - Catégorie Jeunes (2006-2007-2008) Filles
 - Catégorie Jeunes (2006-2007-2008) Garçons

Pour l'épreuve du 1500, les 3 premiers nageurs des catégories suivantes seront récompensés

- 2 Podiums "Temps scratch" :
 - Toutes catégories Filles
 - Toutes catégories Garçons
- 2 Podiums "Meilleurs Jeunes" :
 - Catégorie Jeunes (2006-2007-2008) Filles
 - Catégorie Jeunes (2006-2007-2008) Garçons
- 2 Podiums "Meilleurs Juniors 1" :
 - Catégorie Juniors 1 (2004-2005) Filles
 - Catégorie Juniors 1 (2004-2005) Garçons

Pour l'épreuve du 3000 m, le meilleur nageur des catégories "Master" suivantes sera récompensé :

- 2 Podiums "Temps scratch" :
 - Toutes catégories Filles
 - Toutes catégories Garçons
- 2 Podiums "Meilleurs Juniors 1" :
 - Catégorie Juniors 1 (2004-2005) Filles
 - Catégorie Juniors 1 (2004-2005) Garçons

- Meilleur "Master 1" Femme
 - Catégorie "Master 25-45 ans" Femme
- Meilleur "Master 1" Homme
 - Catégorie "Master 25-45 ans" Homme
- Meilleur "Master 2" Femme
 - Catégorie "Master 45 ans et plus" Femme
- Meilleur "Master 2" Homme
 - Catégorie "Master 45 ans et plus" Homme

Rappel du règlement de la Coupe de Bretagne Eau libre :

Un nageur ne pourra marquer des points à la Coupe de Bretagne que sur une seule et unique course par jour. Cela ne l'empêche pas de participer aux autres épreuves de la journée.